

Monsieur le Président,

Madame et Messieurs Les ministres,

Chers collègues,

Le budget est l'expression chiffrée de la politique menée par notre gouvernement depuis le début de la législature. C'est un budget choisi, précis et assumé.

Les discussions finales du budget 2018 que nous entamons aujourd'hui sont le prolongement de débats constructifs menés dans chacune des commissions. Au nom du groupe MR, je tiens à saluer la qualité des échanges que nous avons eus entre toutes les formations politiques. Nous ne sommes pas d'accord sur tout, mais au moins nous confrontons nos points de vue, librement.

Depuis plus de 3 ans, notre gouvernement réforme notre pays et engrange des résultats perceptibles.

Le budget 2018 est un budget réfléchi qui comporte des objectifs clairs et ambitieux. Il atteste des choix déterminés en vue de créer encore plus d'emplois, de renforcer le pouvoir d'achat des travailleurs, d'encourager l'esprit d'entreprendre et de renforcer la compétitivité de notre pays. Il atteste également de la volonté de travailler pour plus de justice fiscale et sociale.

Notre gouvernement mène une politique économique tournée vers l'avenir. Au travers de réformes structurelles majeures, couplées à un assainissement responsable des finances publiques, nous préparons les défis à venir. La Banque nationale l'a rappelé hier en commission, il faut que les réformes permettent une réduction de notre endettement pour assurer le défi du vieillissement de la population et donc le payement des pensions.

Pour notre groupe, il est nécessaire de poursuivre ce chemin des réformes ambitieuses et de garantir ainsi notre modèle de protection sociale.

Avis Cour des comptes et Commission européenne

Durant les réunions de la Commission des Finances et du Budget, nous avons reçu les avis de deux institutions indépendantes : la Cour des Comptes et la Commission européenne.

Je reviens premièrement sur l'avis de la Cour des Comptes.

L'avis de la Cour des comptes est primordial dans notre travail parlementaire. Chaque année, la Cour fournit un avis objectif qui nous éclaire sur le projet de budget et qui permet de mener des débats constructifs.

La Cour a validé certains calculs et hypothèses du gouvernement et comme chaque année, elle a émis des réserves sur le rendement de certaines recettes. Ce n'est pas une surprise, ces remarques sont récurrentes et portent tant sur la surestimation que sur la sous-estimation de recettes, non que les chiffres seraient erronés mais simplement qu'elle n'est pas en mesure technique de les valider.

La Cour est donc prudente et la difficulté d'estimer avec précision le rendement de nouvelles mesures, dont parfois les modalités précises doivent encore être définies, n'est pas un exercice aisé.

Cependant le soin mis par le gouvernement et la ministre du budget pour arrêter les chiffres ne fait pas de doute puisque les chiffres les plus récents confirment que par exemple pour 2017 les recettes seront supérieures aux estimations initiales. La prudence est donc des deux côtés.

Cette prudence inspirée est aussi à l'œuvre dans l'estimation des dépenses, puisque la Cour n'a pointé que très peu d'insuffisances de crédits dans les différents départements. Ceci constitue une amélioration importante, qui se confirme depuis quelques années.

De plus, pour lever toute espèce de doute, notre Ministre du budget a répondu de façon totalement exhaustive et précise, en Commission des Finances et du Budget, à l'avis de la Cour des comptes. Ce qui atteste de sa maîtrise et confirme la rigueur et le sérieux de son suivi.

Enfin, la Cour a fait le lien entre le projet de budget et nos obligations européennes. Ce qui m'amène à l'avis de la Commission européenne, qui, apportant une vision complémentaire, a nourri nos échanges.

Tout d'abord, malgré qu'elle ait averti la Belgique d'un risque de non-conformité avec le Pacte de stabilité et de croissance, la Commission a confirmé que le projet de budget 2018 met la Belgique sur les bons rails.

En outre, il faut insister sur le fait que la situation économique de notre pays a évolué de manière plus favorable que ce qu'estimait la Commission l'année dernière[1].

Ainsi pour 2017, la Commission a revu, à plusieurs reprises, ces prévisions de croissance à la hausse, passant de 1,3% à 1,7% dans ces dernières estimations.

Ces revues à la hausse successives, confirmées d'ailleurs par le Bureau fédéral du Plan, sont rassurantes quant à l'approche retenue par le gouvernement qui a visé juste en anticipant une amélioration de la croissance de 0,2% cumulés sur la période 2017-2018. Puis que nous sommes dans les limites de l'approche toujours très volontairement prudente de la Commission.

La Commission a cependant souligné que notre pays ne remplissait pas toutes ses obligations européennes. Nous le savions, mais c'est un choix assumé, pour ne pas mettre en péril la relance économique. Rien ne se décrète d'un claquement de doigt, tout se mesure et doit faire l'objet d'une pondération intelligente, c'est ce qui est fait.

Le gouvernement a ainsi établi le montant de l'effort à réaliser à 0,6% du PIB en 2018 au niveau de l'entité I pour réduire le déficit structurel de 0,3% entre 2018 et 2019, cela représente un effort de près de 2,613 milliards d'euros en 2018. Cet effort est considérable. Et s'il est jugé insuffisant par la Commission, il convient de mentionner que, depuis 2014, la Belgique enregistre une des plus grandes améliorations du solde structurel de la zone euro.

La Commission a estimé que la croissance de nos dépenses primaires est « excessive »[2]. Celle-ci est certes encore trop élevée et il convient de mieux gérer ces dépenses mais nous sommes convaincus qu'agir trop durement serait contreproductif (du reste, elle estime que la croissance des dépenses primaires peut suivre celle des recettes, mais elle limite nos prévisions de recettes arbitrairement).

Concernant la dette publique, la Commission a reconnu que la situation s'améliorait, mais il est clair que nous devons continuer à travailler à la réduction de notre endettement[3].

Concernant le déficit, en 2014, le déficit nominal atteignait -3,1% du PIB. Aujourd'hui, le SPF Stratégie et Appui estime qu'il se situera à -1,2% en 2017. Ainsi, en trois ans, nous avons réduit le déficit de près de deux-tiers[4].

Nous pouvons conclure sur cet avis de la Commission que, bien sûr, la Belgique aurait pu faire plus. Mais ce n'était possible qu'au prix de nouvelles économies ou de nouveaux impôts.

Le gouvernement a privilégié la garantie du service public et la limitation de l'imposition et nous soutenons entièrement cette approche. Nous sommes favorables à la rigueur budgétaire, mais en aucun cas à l'austérité. Les mesures prises doivent soutenir le pouvoir d'achat, l'emploi et les investissements.

Mesures et chiffrages selon les commissions

Les résultats que je viens de mentionner sont la conséquence d'un nombre important de mesures qui concrétisent le plan d'action de notre gouvernement.

Finances et économie

Pour commencer, en 2018, nous franchirons de nouvelles étapes importantes sur le plan fiscal.

Lutte contre la fraude fiscale :

Il est important de noter que l'année 2016 a constitué une année record en matière de lutte contre la fraude fiscale. L'année dernière, l'Inspection spéciale des impôts a recouvré 308 millions d'euros issus de la fraude. Un chiffre historique.

En 2016, l'Inspection spéciale des impôts a engrangé 71 millions d'euros de plus que l'année précédente[5] dans la lutte contre la fraude fiscale. C'est quelques dizaines de millions d'euros de plus qu'en 2013[6] et qu'en 2014[7].

Ces résultats sont la conséquence d'investissements dans des applications informatiques et dans le datamining[8].

Des plus, des investissements ont été réalisés en termes de recrutement de personnel et de formations supplémentaires. A partir de 2018, le Ministre des Finances a pris la décision d'assurer le remplacement un-pour-un des agents affectés au contrôle dans le SPF Finances. L'Inspection spéciale des impôts compte 670 membres du personnel, soit le niveau le plus élevé depuis 7 ans[9].

Garantir plus d'équité fiscale est un exercice et surtout un devoir permanent.

Dans cette optique, le gouvernement a notamment renforcé la taxe Caïman[10] ainsi que la taxe sur les opérations boursières[11] pour en augmenter l'efficacité. Le gouvernement a également proposé d'instaurer une taxe annuelle de 0,15% sur les comptes-titres dont la valeur moyenne des instruments financiers imposables équivaut ou dépasse 500.000 euros[12].

L'ensemble des mesures fiscales entreprises sous cette législature contribuent à augmenter nos recettes mais elles contribuent aussi progressivement à une politique fiscale plus juste pour nos citoyens.

Tax shift :

En 2018 et 2019, nous poursuivrons la mise en œuvre du tax shift avec l'exécution des phases 2 et 3.

En 2018, 2,1 milliards d'euros seront investis et l'année suivante, encore 1,9 milliard dans l'augmentation de la compétitivité des entreprises et dans le pouvoir d'achat des travailleurs[13]. Au travers de ce double soutien, nous continuons à assurer plus de justice sociale et à récompenser toujours plus le travail.

Dans le même esprit, il était aussi nécessaire de réduire la pression pesant sur le travail afin de stimuler davantage l'emploi. Les cotisations sociales sont donc diminuées : en 2018, elles passeront de 33 à 25%.

Aujourd'hui, nous engrangeons des résultats : la croissance des entreprises ne cesse de se renforcer : près de 90.000 entreprises créées en 2015, plus de 100.000 en 2016 ! Le nombre d'indépendants dépasse aujourd'hui le chiffre d'un million !

Réforme de l'impôt des sociétés :

Toujours en vue de favoriser notre compétitivité, avec la réforme de l'impôt des sociétés, après le Tax shift, nous réaliserons une deuxième importante réforme fiscale . Le gouverneur de la BNB en a encore confirmé hier l'absolue nécessité.

Le taux de l'impôt des sociétés baissera de 33% à 25% à l'horizon 2020. En Belgique, petite économie ouverte, cette réforme historique est une action nécessaire, d'autant plus compte tenu des tendances internationales en matière d'impôt des sociétés. Actuellement, le taux de l'impôt des sociétés belge est un des plus hauts de l'Union européenne et de l'OCDE. Il était impératif d'envoyer un signal fort.

En outre, une attention particulière est réservée à nos PME puisqu'elles bénéficieront dès 2018 d'une taux réduit à 20%[14]. Dans le cadre de cette réforme, la consolidation fiscale sera également mise en œuvre.

Le coût du statu quo serait considérable : sans intervention, nous risquons une perte de compétitivité, d'emplois et d'investissements. Les recettes de l'Etat seraient mises sous pression directement via l'impôt des sociétés mais aussi indirectement via d'autres sources de revenus.

Et dans le cadre de ce travail budgétaire, confirmé quasi totalement par la Banque nationale, il convient d'insister sur le fait que les effets retours n'ont pas été pris en compte dans le budget et nous savons que ceux-ci seront largement positifs pour notre économie[15].

Autres mesures :

Nous ne nous arrêtons pas là en matière fiscale.

En 2018, nous voulons permettre une plus grande flexibilité du marché du travail et donner la possibilité de percevoir un revenu d'appoint de 500 euros par mois en plus de son emploi et ce, sans charges fiscales ni administratives.

Nous pouvons citer encore bien d'autres mesures, je pense notamment à :

- l'augmentation de la déduction pour investissements de 8 à 20%
- la prime bénéficiaire pour les travailleurs,
- l'activation de l'épargne,
- l'introduction d'un nouveau plafond pour l'épargne pension,
- l'extension des flexi-jobs,
- l'harmonisation et l'extension des frais professionnels forfaitaires en faveur des indépendants,
- ou encore la réduction des charges dans le secteur de la construction[16].

Toutes ces mesures sont un véritable soutien à notre économie !

Intérieur - Police

Le budget 2018 ne fait pas pour autant l'impasse sur les grands défis liés à la sécurité. La sécurité est l'une des principales priorités de notre gouvernement.

En matière de police, nous saluons la continuité de la politique menée par le gouvernement, ainsi que les processus d'adaptation et d'innovation à l'œuvre dans les secteurs où cela se révèle nécessaire. Des mesures importantes continueront à être prises afin de renforcer l'efficacité de notre police intégrée[17].

Suite aux récentes émeutes qui ont eu lieu à Bruxelles, le gouvernement a fermement condamné les violences inacceptables commises envers les policiers. Nous tenons à leur rappeler ici notre soutien et soulignons la volonté, exprimée par le Ministre de l'Intérieur dans sa note de politique générale, de poursuivre les efforts en vue de lutter contre ces actes intolérables.

Terrorisme

Pour poursuivre la lutte contre le terrorisme, de nouvelles mesures sont venues s'ajouter lors du CMR thématique « sécurité » de mai dernier. Les avancées se poursuivent. Nous continuerons sur cette voie en 2018, l'objectif étant de renforcer nos outils, d'améliorer ce qui peut et ce qui doit l'être tout en gardant à l'esprit l'équilibre entre libertés et sécurité[18].

Asile et immigration

Depuis la mise en place de ce gouvernement, la politique d'asile et d'immigration répond à des règles claires : une politique humaine mais ferme. Un pays accueillant qui répond à ses obligations internationales mais où les abus ne sont plus tolérés.

Nous devons être accueillants avec les faibles et intransigeants avec ceux qui abusent de notre hospitalité ou qui ne partagent pas nos valeurs. Ainsi en est-il des prédicateurs de haine.

La note de politique générale correspond à cette philosophie : un volet humain dans l'accueil réservé aux réfugiés fuyant la guerre. Des milliers de personnes accueillies chaque année, une collaboration sans faille avec l'UE et avec le HCR pour le projet de réinstallation.

Le volet fermé dans la volonté de rapatrier les délinquants illégaux. Plus de 1.600 détenus illégaux ont été rapatriés cette année. Un record !

L'année 2018 poursuivra cette politique : connaissance des valeurs pour les primo-arrivants et mise en avant des efforts d'intégration, renforcement du retour, une meilleure gestion de la procédure d'asile et des procédures accélérées selon les catégories des demandeurs d'asile. En outre, un accueil spécifique sera mis en place pour les groupes de demandeurs d'asile vulnérables ou ayant des besoins spécifiques.

Nous poursuivrons aussi notre politique volontariste en faveur de l'harmonisation de la politique européenne d'asile et contre l'immigration illégale.

Etre humain c'est également appliquer des règles claires, lisibles et des procédures rapides.

Cette année, une attention majeure sera également portée sur la migration étudiante et la migration économique avec la transposition de toutes les directives liées à l'emploi.

Lutte contre la pauvreté, intégration sociale, emploi et pension

Voici maintenant 10 ans que la crise a frappé durement notre économie, nos entreprises mais aussi nos concitoyens. A tous les niveaux, l'Etat a dû prendre ses responsabilités pour garantir la survie des entreprises mais surtout pour assurer la pérennité de notre système de sécurité sociale garant du principe de solidarité entre générations.

En matière de lutte contre la pauvreté, des efforts restent à faire et nous en sommes conscients ! Toutefois, d'énormes progrès peuvent être ici mis en évidence.

La dernière étude SILC au niveau européen le démontre : le risque de tomber dans la pauvreté diminue depuis 2014, chez les enfants, chez les seniors ou encore chez les ménages avec enfants. Deux facteurs expliquent principalement ces chiffres : la revalorisation significative des allocations et la création d'emplois.

De manière globale, ce sont près de 1,4 millions de personnes qui ont vu leurs allocations augmenter : pensions, allocations de chômage, revenu d'intégration sociale, ou encore GRAPA. Ces augmentations intervenues depuis 3 ans apportent sans conteste un plus grand pouvoir d'achat aux bénéficiaires.

En ce qui concerne la situation des familles monoparentales, des mesures exceptionnelles devaient être prises. Car pour ces familles, souvent des femmes avec enfants, le risque de pauvreté est trop élevé.

Comme le Ministre Ducarme l'a dit « quand la vie bascule, la solidarité doit être totale ». Ici aussi, le Ministre ainsi que l'ensemble du gouvernement prend ses responsabilités. Outre le volet fiscal, une attention particulière sera accordée aux familles monoparentales qui vivent d'un RIS et qui représentent pas moins de 22% des bénéficiaires.

Chez les seniors, le risque de pauvreté a diminué. Différents efforts ont été réalisés par le gouvernement, aussi bien dans le cadre de l'enveloppe bien-être que dans le cadre de moyens budgétaires supplémentaires libérés afin d'augmenter la pension minimum pour une carrière complète et partant améliorer le pouvoir d'achat de nos pensionnés. Il convient aussi de rappeler que la pension minimum pour les personnes isolées a, comme promis, dépassé le seuil de pauvreté.

J'en profite finalement pour saluer le travail de notre Ministre des pensions. Outre le projet de loi relatif à l'instauration d'une pension mixte, il continue d'avancer en préconisant toujours la concertation sociale. Nous devrions donc, dans les mois prochains, voir arriver les projets tant attendus qui concernent la pension à points, la pension partielle, la prise en compte de la pénibilité, mais aussi et c'est lié, la suppression des tantièmes préférentiels, ou encore la suppression des régimes spéciaux. L'équité ne doit pas être seulement fiscale.

Pour clôturer ce volet, je rappelle que l'objectif final est de créer de l'emploi pour remettre un maximum de personnes dans le circuit professionnel. Car oui, un emploi reste avant tout le meilleur rempart contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Soins de santé

En matière de soins de santé, le budget 2018 s'inscrit dans un contexte plus favorable que l'année dernière[19].

Le budget des soins de santé a été approuvé très largement début octobre par le Conseil général de l'INAMI[20]. Cette approbation intervient après un long travail des Stakeholders de l'assurance-maladie qui ont présenté une proposition de budget au Comité de l'assurance avec un vote très positif.

Le gouvernement a suivi le Comité de l'assurance qui a établi un cadre budgétaire réaliste où chacun contribue équitablement à l'effort à consentir pour 2018[21].

Dans le budget 2018, 146,1 millions d'euros sont prévus pour de nouvelles initiatives. Ceci représente 201,1 millions d'euros sur base annuelle[22] :

- 100 millions d'euros pour l'accord social en plus des 50 millions déjà octroyés auparavant : soit au total 150 millions d'euros de financement[23] ;
- une seconde enveloppe pour le déploiement du masterplan internement : 13 millions d'euros en 2018[24] ;
- Intégration des personnes internées dans l'assurance-maladie conformément à un avis du KCE : 15 millions d'euros ;
- Le gouvernement a prévu un remboursement de la psychologie clinique en première ligne : 22,5 millions d'euros ;
- Suppression des « fees » essais cliniques : 10,6 millions d'euros ;
- Meilleur financement de l'aide médicale urgente : 35 millions d'euros.

De la sorte, les dépenses de soins de santé accordées dans le cadre et en dehors de l'objectif budgétaire de l'INAMI augmentent en 2018 de 813,7 millions d'euros[25] par rapport à 2017 et le groupe MR s'en réjouit !

Justice

Autre domaine important, le volet justice dont le budget augmente de 3% et ce, en dépit des économies linéaires. 1.956 millions d'euros sont disponibles au total pour l'année 2018 : c'est davantage qu'en 2014, où le budget réel s'élevait à 1.759 millions d'euros.

Une solution budgétaire structurelle a été trouvée pour le financement des soins médicaux des personnes internées, qui seront désormais financés de la même manière que ceux destinés à toute autre personne dépendant du régime général de l'assurance maladie. Tous les frais qui seront remboursables dans les soins de santé réguliers le seront désormais également pour les personnes internées et seront pris en charge par l'INAMI. Le SPF Justice paiera dorénavant uniquement le ticket modérateur pour les personnes internées. Le gouvernement apporte ici une solution structurelle à un problème récurrent de financement !

Je terminerai mon intervention par le volet international.

Défense

Nous pouvons nous féliciter que le budget de la défense nationale reste stable jusqu'à la fin de la législature. Cela traduit la volonté du gouvernement de mettre en œuvre la vision stratégique 2016-2030 et la loi de programmation militaire. Comme le Premier Ministre l'a rappelé jeudi dernier lors des questions d'actualité, la Belgique désire investir davantage dans une défense européenne au sein de l'OTAN. C'est un préalable essentiel si nous voulons renforcer notre influence dans les dossiers internationaux. Les choix européens que nous faisons, en matière de Défense notamment, sont cohérents avec notre ambition de conférer à l'Europe plus de poids et un véritable pouvoir de médiation sur la scène internationale.

Politique étrangère

Notre balance commerciale connaît un solde positif de près de 12 milliards d'euros sur base semestrielle (6 premiers mois de 2017). Ce solde positif s'est même amélioré ces 2 dernières années.

C'est un point crucial pour notre politique économique et pour la création d'emplois, un des piliers de la politique de notre gouvernement.

Afin de maintenir et d'améliorer ce solde positif, nous devons être plus attentifs encore aux négociations commerciales internationales qui sont en train de se dérouler : nous avons avec le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, le Mercosur et demain la Grande-Bretagne à la suite du Brexit des intérêts à promouvoir mais aussi des secteurs à protéger. Nous devons marquer un plus grand intérêt à ces négociations et à leurs résultats pour que notre tissu de PME puisse de manière directe ou indirecte en profiter.

Conclusion

Monsieur le Président, Monsieur le Premier Ministre, Chers collègues,

Le budget 2018 est, nous l'avons compris, un budget ambitieux qui est à l'image des réformes majeures engagées par notre gouvernement.

Nous sommes convaincus qu'il faut être réaliste tout en agissant avec détermination. Le budget 2018 constitue un équilibre juste. L'assainissement budgétaire doit se faire de manière réfléchie. La relance de notre économie est nécessaire tout comme le maintien de notre sécurité sociale : travailler conjointement sur ces deux plans permettra une efficacité structurelle durable.

Notre groupe soutient avec ténacité toutes les mesures nécessaires à l'emploi, au renforcement du pouvoir d'achat des travailleurs, à la consolidation de la croissance, à l'encouragement de l'esprit d'entreprendre, à la compétitivité de notre économie, à la pérennisation de notre modèle social, à l'établissement de l'équité en matière fiscale et sociale.

Nous voulons continuer à stimuler la création d'emplois, à mieux garantir la solidarité et à renforcer les libertés de chacun.

C'est donc avec enthousiasme et conviction que le groupe MR soutiendra ce projet de budget 2018.